

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2002 B 80048

Numéro SIREN : 441 790 680

Nom ou dénomination : 2 H

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2018 sous le numéro de dépôt P2018/000004

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LONS LE SAUNIER**



363012

Dénomination : 2 H
Adresse : ZA 12 rue de Saint-aubin 39500 Tavaux -FRANCE-
n° de gestion : 2002B80048
n° d'identification : 441 790 680
n° de dépôt : P2018/000004
Date du dépôt : 19/01/2018

Pièce : Ordonnance du Président



363012



REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LONS LE SAUNIER

ORDONNANCE

Nous, Michel DI MARTINO, Président du tribunal de commerce de Lons Le Saunier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société 2 H ZA 12 rue de Saint-Aubin 39500 TAVAUX RCS Lons-le-Saunier 441 790 680 représenté(e) par NEXEN Avocats 9 rue de Besançon 25300 DOUBS

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30/06/2017

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 30/06/2018
le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2017 de La société 2 H ZA 12 rue de Saint-Aubin 39500 TAVAUX RCS Lons-le-Saunier 441 790 680 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lons Le Saunier, le 19/01/2018

Le commis-greffier,
Sylvain JUTHIER-SCHAICH

Le Président du tribunal de commerce
Michel DI MARTINO

Frais de greffe de la présente ordonnance : 35.84 € TTC (24.95 € HT - 4.99 € TVA - 5.9 € débours)



Pour copie certifiée conforme à la minute



2 H

Société par actions simplifiée au capital de 7 650 euros

Siège social : ZA - 12 rue de Saint Aubin

39500 TAVAUX

RCS LONS LE SAUNIER 441 790 680

**REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE**

Je soussigné Monsieur Hassan HAMDAN agissant en qualité de président de la société « 2h », sise à « ZA - 12 rue de Saint Aubin 39500 TAVAUX » ai l'honneur de vous exposer :

- que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le « 30 juin 2017 », et qu'en ma qualité d'associé unique il m'incombait d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le « 31 décembre 2017 » ;
- que je ne suis pas en possession des comptes sociaux en raison des divergences existantes sur l'arrêté des comptes entre mon ancien cabinet comptable et le nouveau en charge de la reprise de la comptabilité ;
- En conséquence, je n'ai pu approuver les comptes de la société dans le délai légal étant donné qu'ils ne sont pas encore en ma possession du fait de ces divergences ;

En conséquence,

Je vous prie de bien vouloir proroger jusqu'au « 30 juin 2018 » le délai d'approbation des comptes de la société 2h

A TAVAUX

le 4 janvier 2018.

Monsieur Hassan HAMDAN

